

Nous présentons ce mémoire dans son orthographe originale.

*RL, La Maraîchine Normande
décembre 2015*

PARIS, le 6 brumaire l'an 7e (27 octobre 1798)
Rue de Grenelle-Germains n° 334

Le Représentant du peuple Chapelain au citoyen La Reveillère-Lépaux, membre du Directoire exécutif.

J'ai eu occasion de voir la Vendée pendant les congés que j'avais obtenus du Conseil et j'ai rédigé une petite suite d'observations que je crois utiles au gouvernement. Mon intention était de vous les communiquer et je suis allé, plusieurs fois, pour vous trouver. Enfin je prends le parti de vous adresser le mémoire cy-joint ; je vous invite à le méditer et à l'améliorer. Si vous jugez à propos de m'assigner un instant pour me conférer, je ne manquerai certainement pas de m'y rendre.

J'ai déjà remis aussi ce mémoire au citoyen Merlin qui m'a promis de s'en occuper et de les communiquer aux différents ministres. Je désirerais bien que vous vîssiez le citoyen Merlin à ce sujet, je n'insisterai pas sur cette invitation, je sais combien vous désirez consolider la paix dans la Vendée.

CHAPELAIN

IDÉES DU REPRÉSENTANT DU PEUPLE CHAPELAIN

Sur la situation actuelle et La Vendée pour être présentée au Directoire exécutif. Je ne crois point que la masse des habitants du païs pacifié d'outre-Loire se livre de nouveau à la rébellion ; cependant comme cet ancien Théâtre de la guerre civile renferme encore de mauvais sujet dans ses bois, je vais développer mon opinion et rapprocher les circonstances inquiétantes des dispositions rassurantes que j'ai entrevues.

Les propriétaires m'ont semblé affamés de commerce et de paix : ils sont occupés à réparer leurs débris : ils ont appris qu'il n'y a que le plus stupide des hommes qui puisse appeler la guerre civile sur ses domaines.

Les Agriculteurs ont supporté tous les frais de la première guerre civile : leurs récoltes et leurs troupeaux étaient dévorés par les brigands. Ils savent qu'il en serait encore de même si troubles renaissaient.

Leurs troupeaux se régénèrent et ils craignent de les perdre, le nombre en est satisfaisant, mais ils sont plus jeunes et l'espèce moins belle parce qu'on a tout élevé tandis qu'autre fois, on n'élevait que ce qui était le mieux constitué. J'observe que les chevaux sont l'espèce qui s'est le moins régénérée.

Je ne conçois que quelques circonstances qui pourraient entraîner les Chefs de Métayries à la sédition :

1° Si l'on voulait enlever leurs enfants pour la Conscription militaire

2° Si l'on exigeait les impôts avec trop de rigueur

3° Si la République éprouvait de grands revers à la frontière.

Cependant de tous les habitans du bocage de la Vendée, les Métayers sont le plus à plaindre.

En général ils n'ont pas recueilli de blé pour vivre trois mois. Heureusement il n'est pas cher parce que la plaine et le marais qui n'ont fait aussi qu'une récolte médiocre, en outre beaucoup de vieux, je n'ai jamais vu une récolte aussi mauvaise dans le bocage : sur les rochers de granit qui sont les meilleurs terrains du païs, la sécheresse avait brûlé jusqu'à la paille, et dans de vastes espaces on n'en apercevait pas de vestiges.

Le principal produit du bocage sont les troupeaux, et le commerce en a été nul pendant toute l'année : il n'y a point d'argent au païs.

Les domaines s'affaiblissent infiniment moins que par le passé : la disette de l'année avait encore influé sur leur baisse. Lorsque je suis parti du pays on ne trouvait guère que moitié de ce qu'on retirait des terres en 1790.

Il n'y a point de propriétaire dans l'aisance, le peu qu'il touche est absorbé par les réparations urgentes.

Jusqu'ici les Métayers depuis la pacification avaient cultivé les domaines à l'entier mais ils commençaient à dire qu'ils ne cultiveraient plus que les meilleures terres pour avoir du blé pour eux, du reste qu'ils donneraient le produit des troupeaux pour les contributions et pour les propriétaires, que les domestiques étaient trop chers et qu'ils s'en passeraient.

Je suis bien sûr que les Métayers étaient trop affectés du malheur de l'année actuelle, et je suis persuadé que la prochaine offrira plus de ressources. Ils n'ont ni argent ni moyens d'en faire, cependant il en faut aux Métayers :

1° pour acheter du blé

2° pour acquitter les contributions qui presque partout sont à leur charge

3° pour le propriétaire qui presque nulle part n'est payé

4° pour solder les gages des domestiques qui échoient au mois de Brumaire et qui ont été doublés des tems ordinaires.

Le propriétaire pour les fermages et le Gouvernement pour les impôts sont intéressés à faire crédit s'ils n'attendent pas la vente des bestiaux au printemps, il y aura des domaines abandonnés. L'aisance du cultivateur fait la richesse de l'état et du propriétaire.

Tout l'argent que les Métayers pourront faire pendant l'hiver s'absorbera pour acheter du blé. Les domestiques m'inquiètent : s'ils ne sont pas payés, ils sont dans l'indigence, et s'ils exigent leurs salaires pour la saison de l'été, ils emporteront toutes les ressources des Maîtres.

La saison a été belle : les travaux sont avancés : les cultivateurs ne garderont point de domestiques pendant l'hiver, j'entrevois qu'il y aura bien des bras dans l'inaction.

Ce n'est pas que ces hommes ne puissent trouver des travaux à la journée, mais ces travaux ne sont pas constants et il est bien plus facile d'entraîner à la sédition des ouvriers libres et indépendants que ceux qui ont engagé leur tems à un maître qui les surveille.

Je prévois que l'hiver sera bien difficile à passer.

La classe des Manufacturiers est nombreuse dans le pays ci-devant insurgé ; les fabriques se relèvent difficilement. Il serait à souhaiter que le Gouvernement y fit prendre les objets de sa consommation, par exemple, il pourrait raviver les manufactures de papier en y prenant celui dont il a besoin.

Les manufactures en laine ne fournissent plus aux pays voisins. Elles sont réduites à la consommation du local, elles sont bien déchues.

Les Ateliers en fil et en coton se rétablissent mieux, mais le débit ne va pas et cette branche languit.

Cependant à Cholet, la Société des Onze a porté cette fabrique au plus haut point de perfectionnement et elle veut introduire des branches nouvelles : il ne lui faut que l'Aliment du commerce pour effacer l'Anglais et balancer les Juifs (?)

Cependant si le commerce ne se relève pas, je crains bien que la misère ne fasse désertir quelques Ateliers pour grossir les brigands.

Ces Artisans sont moins intéressés à la paix que les Agriculteurs : ils n'ont pas de blé dans la terre ou de troupeaux pour garantir leur obéissance à la Loi.

Tandis que les subsistances sont à bas prix les Manufacturiers vivent encore avec de modiques bénéfices, mais si dans l'hiver les blés devenaient chers par la difficulté des transports, ce qui peut arriver : je craindrais que cette classe ne fournisse du monde aux rebelles.

S'il est vrai que Bernier soit dans le pays comme le Directeur Merlin le croit ; ce ne peut-être que pour y rattacher les débris de la rébellion ; et il se tenait autrefois précisément dans la contrée la plus peuplée de Manufacturiers.

Quant aux armes, il en est resté beaucoup dans le pays mais elles ont été cachées dans les troncs d'arbres, dans la terre même et je ne crois pas que les fusils soient bien en état de servir, mais l'Anglais voltige sur nos Côtes et d'ailleurs la première rébellion a commencé avec des

fourches et des bâtons.

Les Artisans en fer, en pierre, en bois, tels que les Maréchaux, serruriers, tallendiers, les maçons, tuilliers, tailleurs de pierres, les Menuisiers, Charpentiers et Scieurs de bois gagnent le double de ce qu'ils gagnaient avant la rébellion. Comme les subsistances sont à bas prix, ils sont les plus aisés du païs. S'ils étaient exactement payés, ils seraient riches, leur intérêt est bien de maintenir la paix.

Le tems que j'ai passé dans la Vendée était celui des travaux urgents. Conséquament les ferments de la rébellion devaient y être moins en activité, j'ai habité quelque fois la campagne, je voyageais souvent à Vue de deux lieues de mon domicile, le plus souvent accompagné d'une personne ou tout seul, et je n'ai pas reçu une seule insulte. La population en général paraissait inquiète et terrifiée, elle avait quelque chose de sauvage mais rien de méchant.

Lorsque je rencontrais des hommes que j'avais autrefois comme vertueux, je les abordais et ne les ai pas trouvés démoralisés. Je leur parlais des malheurs passés et de la sollicitude du gouvernement qui voulait les réparer, je me suis convaincu que quelques apôtres qui porteraient l'instruction et la consolation feraient un bien infini.

Mais il y a des individus dangereux, prêtres émigrés et autres agens des factions et de l'étranger. Ils calomnient la République de toutes les manières. La conscription militaire, les impôts, la Religion sont leurs grands moyens. Ils atténuent les succès de la République : ils exagèrent ses revers. Je ne sais quels sont leurs courriers mais il savent les évènements éloignés souvent très longtems avant les patriotes du païs.

Pendant mon séjour, il n'y a point eu de rassemblemens dans la contrée que j'habitais et on n'y a point entendu la corne qui sert à l'informer, il y en a eu ailleurs et notamment dans la partie de Maine et Loire où l'on dit que quelques individus de mon païs sont allés.

Les anciens chefs de rebelles ne sont pas tous avides de la renaissance des troubles, je sais que plusieurs ont dit qu'ils se retireraient dans les villes si la guerre recommençait ; et l'un d'eux sollicité de se mettre à la tête du parti démontra tous les malheurs qui suivraient la rébellion et ajouta qu'il aimerait mieux être mis sur un gril enflammé que d'être complice une autre fois de ce crime.

Il ne faut pas pour cela se confier à eux indistinctement, je dis cela seulement afin que le gouvernement dans sa surveillance et ses mesures générales se tienne en garde contre des sévices inutiles.

Les vagabonds accoutumés à l'Anarchie et au pillage sont toujours prêts à former un noyau dangereux, ils sont disséminés et peu nombreux : il ne serait pas impossible de les enlever.

Je crois qu'ils manquent, non pas de ces chefs qui intriguent et conseillent, mais de ces chefs audacieux qui mènent aux combats et partagent les dangers. Je n'ai entendu nommer de commandant que des êtres vils et sans valeur qui n'avaient avant la révolution que la réputation de bandits et fripons.

Des Etrangers sont entrés dans la Vendée, ils y exercent des métiers, plusieurs même sont mariés. Ceux qui sont vertueux sont fort utiles au païs mais je suis persuadé que le costume d'Ouvrier cache bien des déserteurs et des Emigrés. Je voudrais qu'on soumit leurs papiers à l'examen le plus sévère et qu'on s'assurât de tous ceux qui n'en auraient pas en règle.

La masse du peuple connaît bien les scélérats qui veulent ramener le trouble. Elle les dénoncerait même si elle était assurée d'une protection constante. Mais en faisant arrêter un coquin on serait assassiné par ses adhérents. Cette crainte influe jusque sur les dépositions des témoins en justice du malheureux cultivateur assassiné sur sa charrue en plein jour par un brigand acquitté, est un exemple terrible dans le païs.

Cependant la Loi qui rend une commune responsable d'un délit commun dans son territoire empêche bien des crimes parce que si l'habitant craint de dénoncer les coupables, le brigand craint aussi que la responsabilité ne contraigne à faire la dénonciation.

Il y a d'anciens chefs de rebelles dans les Municipalités et la Justice de paix : je ne voudrais pas qu'on les destituat en masse parce que quelques uns sont sincèrement revenus et qu'en

différens endroits il serait impossible de les remplacer par la disette des sujets sachant lire et écrire. La réunion de quelques canton remédierait à cette calamité : on aurait en moins des Administrations.

Il ne faut pas beaucoup de troupes dans mon païs, mais je pense qu'il n'y en a point assez. Les malveillans disent bien : nous n'avons pas peur de ces postes de dix, quinze et vingt hommes.

En effet, ils pourraient en écraser deux ou trois par une irruption soudaine, je sais qu'ils seraient bientôt dispersés et écraser à leur tour, mais cela jetterait l'effroy et les bons habitans déserteraient la campagne, ce qui aurait des conséquences funestes. Pendant que j'étais au Pays, les cantonnemens furent levés : on fut quelques jours sans les remplacer : les malveillans dirent que la République avait besoin de toutes ses forces ailleurs et que la conscription militaire était une preuve de sa faiblesse et de son embarras.

Depuis plusieurs mois, le pain de la Troupe n'était pas payé. Les boulangers avaient cessé le service, des patriotes ou des Municipalités y avaient suppléé à leur dépens : mais la malveillance disait : Voyez la détresse de la République, elle ne peut pas même payer le pain de ses soldats. Il faut que le Ministre de la guerre surveille cette partie et la fasse strictement remplir, autrement le soldat sera mécontent, il pillera par besoin ; le peuple s'aigrira et la malveillance profitera de tout cela.

En augmentant de quelques compagnies la troupe cantonnée dans le païs, je conseillerais surtout de la répartir sur les rives de la Sèvre Nantaise. Elle coupe tout le païs et donne le moyen d'intercepter la communication, avantage dont on n'a jamais assez profité, car ce qui fait la force des rebelles c'est la facilité de la réunion.

D'ailleurs cette rive hérissée de rochers et couverte de buissons est le repaire habituel des hommes les plus dangereux, en cas de poursuites, ils passent la rivière et se trouvent dans un autre département.

Pour nettoyer le païs, je ne conçois rien de plus sûr qu'un espionnage bien organisé.

Si le gouvernement choisit bien ses espions, ils deviendront aisément capitaines, et quelques uns peut-être seront initiés aux grands secrets.

Je ne sais point jusqu'où le Gouvernement a employé cette mesure mais je suis persuadé qu'on ne l'a point assez soignée. Il n'y a que ces moyens d'avoir la liste des brigands obscurs et d'atteindre les Emigrés et les prêtres.

La Gendarmerie de la Vendée est excellente depuis sa réorganisation, mais elle n'est pas assez nombreuse. On n'a point encore formé les brigades additionnelles.

J'appelle toute l'attention du gouvernement sur cet objet.

Les compagnies de Vétérans ne sont point complètes. Celle de Fontenay n'est que de treize hommes dont trois officiers. Je suis chargé d'une pétition à ce sujet.

Je reviens aux Contributions : le Gouvernement doit être indulgent et ne les exiger qu'avec ménagemens. La partie républicaine du Département de la Vendée est à jour. Quelques cantons dévastés ont payé l'an cinq et partie de l'an six. D'autres, l'an cinq seulement. Quelques uns n'ont donné que de faibles acomptes, mais partout les rôles sont en recouvrement. Il n'en est pas ainsi de quelques parties des Deux-Sèvres et du Maine et Loire où les matrices ne sont pas même faites ; Ce qui a entravé les recouvrements dans certains endroits du Département de la Vendée parce que les contribuables disaient on exige l'impôt ici et dans les communes voisines on n'en parle pas, et l'on murmurait contre les Administrateurs du Département où l'on faisait le mieux son devoir.

Je crois cependant que le Département de la Vendée n'a point assez épargné les Contraintes. Si le Gouvernement suivait cette marche à la rigueur, il y aurait des saisies partout et ce serait un sévice inutile, parce que je mets en fait que les troupeaux et effets saisis ne trouveraient pas d'acheteurs, mais le gouvernement n'en viendra pas à cette extrémité : son intérêt exige qu'il accorde du tems et qu'il attende la vente des boeufs gras au printems.

Il est un autre moyen de populariser le Gouvernement mais je ne sais si le Trésor public permettra cette mesure : beaucoup de Métayers ont fourni des subsistances à l'armée en l'an quatre et l'an cinq sur des estimations valeur écus. Il faudrait admettre ces bons en paiement de Contributions de l'an cinq et de l'an six. On les admet en paiement de fermages des Domaines Nationaux, pourquoi ne pas les admettre en paiement des Contributions ? Cela mettrait plusieurs

Métayers au niveau des Rôles et ce sujet de murmurer n'existerait plus. En effet, les Métayers des Domaines particuliers doivent avoir un écoulement aux bons de leurs fournitures comme les fermiers des fonds Nationaux. Ces bons sont une dette sacrée, ils ne furent point délivrés pendant le gaspillage, ils furent donnés lors du rétablissement de l'ordre à l'époque de la pacification et plusieurs portent expressément leur admissibilité en paiement d'impôts. La plus part même sont ordonnancés par l'Administration Centrale du Département. D'ailleurs, ils ne sont pas fort multipliés, ils égaleraient à peine le quart de l'impôt arriéré.

Je crois que le Gouvernement en faisant ce sacrifice, qui dans le fait n'est qu'une justice se populariserait infiniment. Je pense que cet article concerne le Ministère des finances et qu'il n'est pas besoin d'une loi formelle pour cela.

Il faut observer que la contribution foncière est exorbitante dans le Boccage, elle égale le tiers du revenu de 1790 et passe le produit de l'année actuelle.

Pour la contribution mobilière, personnel et somptuaire, la vente de tous les effets meublants ne l'acquitterait pas dans quelques communes, si l'on n'y avait pas spécialement appliqué le dégrèveraient.

Willote eut autrefois une grande considération dans la Vendée. Il avait su gagner la confiance des républicains et des rebelles. Les patriotes pensent différemment aujourd'hui, mais s'il débarquait avec des forces, je ne doute point qu'il ne les grossit beaucoup, il est vrai qu'on opposerait de la résistance sur les côtes, et qu'il faudrait une armée pour s'y maintenir sous le drapeau, mais il serait difficile de les détruire et s'ils filaient rapidement dans l'intérieur et s'organisaient en brigands disséminés.

La conscription militaire rendrait peu et préjudicirait au rétablissement d'un païs où les bras vigoureux sont infiniment rares.

J'observe ici que j'ai vu dans le boccage une superbe génération de douze à dix-huit ans, il est vrai qu'elle paraît dans la plus grande évidence parce qu'elle est peu confondue dans la population diminuée des hommes faits.

Cependant on peut espérer que dans cinq à six ans les bras seront sensiblement moins rares.

Je ne dois pas obmettre que la conscription militaire exigera de la prudence dans le voisinage des païs "cidevant insurgés", parce que ceux qui voudraient s'y soustraire se sauveraient dans le boccage : et ces Etrangers y deviendraient d'autant plus dangereux qu'ils y seraient errants, sans parens ni propriétés.

JE ME RÉSUME : pour maintenir la paix dans la Vendée, il faut encourager les Manufactures en leur procurant du débit.

Il faut employer du ménagement à l'égard des Métayers pour l'acquis des contributions.

Il faut compléter la Gendarmerie et les Compagnies de Vétérans Nationaux.

Il faut mettre en toute sa rigueur la Loi sur les passe-ports.

Il faut augmenter de quelques compagnies la troupe cantonnée dans le païs.

Il faut garder strictement la rive de la Sèvre qui coupe tout le païs rebelle.

Il faut surtout organiser l'Espionnage pour atteindre les chefs de rebellion, et, les coquins qui infestent le païs.

Il ne faut pas inquiéter la jeunesse pour la conscription.

Mémoire sur la Vendée présenté par Vincent Chapelain - AD85 - 1J 2118